

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Saint-Bonnet-le-Froid (salle des Trois Vallées),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Pierre SANTY)

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 21

Ayant pris part au vote
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 26 mars 2024

Date d'affichage :

Le 26 mars 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-04-08/10

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets primitifs
Année 2024

Budget principal

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel, et Mmes MARCON Catherine, DREVET Hélène, MEYNET Isabelle, MOUNIER Emeline, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoir : Mme JAMES M.-Laure a donné pouvoir à M. SABY F.-Régis.

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2024 du budget principal s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 10 676 008.09 €

Dépenses :

011 charges à caractère général	2 028 182.98 €
012 charges de personnels	2 061 500.00 €
014 atténuations de produits	2 247 820.50 €
023 virement à la section d'investissement	909 899.52 €
042 opérations d'ordre entre sections	1 052 357.19 €
65 autres charges de gestion courante	2 364 247.90 €
66 charges financières	10 000.00 €
67 charges spécifiques	2 000.00 €
TOTAL	10 676 008.09 €

Recettes :

013 atténuations de charges	60 000.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	813 011.09 €
70 produits des services, domaine, ventes	619 000.00 €
73 impôts et taxes	3 560 298.00 €
731 fiscalité locale	2 265 160.00 €
74 dotations et participations	3 348 039.00 €
75 autres produits de gestion courante	10 000.00 €
77 produits spécifiques	500.00 €
TOTAL	10 676 008.09 €

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040810-DE
Reçu le 16/04/2024

Section d'investissement : 12 275 460.56 €

Dépenses :

001 solde d'exécution reporté	1 796 438.32 €
040 opérations d'ordre entre sections	813 011.09 €
041 opérations patrimoniales	100 000.00 €
16 emprunts et dettes	3 038 945.82 €
20 immobilisations corporelles	288 759.00 €
204 subventions d'équipement versées	3 006 678.80 €
21 immobilisations corporelles	2 043 340.19 €
23 immobilisations en cours	1 188 287.34 €
TOTAL	12 275 460.56 €

Recettes :

021 virement de la section de fonctionnement	909 899.52 €
040 opérations d'ordre entre sections	1 052 357.19 €
041 opérations patrimoniales	100 000.00 €
10 dotations, fonds et divers	1 721 928.92 €
13 subventions d'investissement	1 428 589.33 €
16 emprunt et dettes assimilées	7 062 685.60
TOTAL	12 275 460.56 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget principal 2024 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2024 du budget principal,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Pierre SANTY
Secrétaire de séance,



Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20240408-DC2024040810-DE
Reçu le 16/04/2024